

FLASH INFO DE LA REUNION ORDINAIRE DU 26 août 2026 DU COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE LA REGION ILE DE FRANCE DE LA SOCIÉTÉ SAMSIC SECURITE

Approbation du PV du 28 mai 2026

L'approbation du procès-verbal du 28 mai a été **reportée au mois suivant**.

Approbation du PV de la réunion extraordinaire du 11 juin 2026

Le PV du 11 juin a été **approuvé à la majorité des votants présents**.

Approbation du PV de la réunion extraordinaire du 25 juin 2026

Le PV de la réunion extraordinaire du 25 juin a été **approuvé à la majorité des votants présents**.

Approbation du PV de la réunion du 25 juin 2026

L'approbation du procès-verbal du 25 juin a été **reportée au mois suivant**.

Approbation du PV de la réunion du 23 juillet 2026

Le PV du 23 juillet a été **approuvé à la majorité des votants présents**.

Information et consultation sur le projet de transfert d'une partie du chiffre d'affaires entre les Agences de la Région IDF à compter du 1er janvier 2027

La Direction a exposé le transfert en 2^e temps, objet de la présente information et consultation :

- Août 2026 : transfert de la gestion des sites entre les 2 agences (56 k€ et 26 k€ de chiffre d'affaires)
- Janvier 2027 : transfert des budgets et des salariés.

Elle a confirmé que les salariés ont été informés oralement de cette opération, qui ne les impactera pas. Elle a notamment souligné qu'ils connaissaient déjà leurs interlocuteurs.

Par vote à main levée, les Elus se sont exprimés en majorité par l'abstention.

Examen des possibilités de reclassement de Monsieur DIAKITE Gaoussou, qui a été déclaré inapte à son emploi par le médecin du travail

Les Elus ont signifié ne pas avoir été informés de ce cas, survenu en 2024, et ont demandé un délai supplémentaire afin de pouvoir échanger avec l'intéressé.

La Direction a exposé n'avoir reçu aucune réponse de Monsieur DIAKITE à ses 2 sollicitations ; et n'avoir obtenu aucune réponse positive de la part des établissements contactés en vue du reclassement du salarié.

En réponse à la requête des Elus, elle a accepté une suspension de séance qui a permis de confirmer, de la part de Monsieur DIAKITE, sa situation délicate, d'une part, et son souhait de quitter l'entreprise, d'autre part.

Les Elus ont relevé un défaut d'information des instances, et d'enquête à la suite de l'accident. La Direction a contesté ces points, rappelant les actions menées pour assurer le reclassement du

salarié, et l'absence de retour de la part des Elus lors de l'évocation de l'accident en 2024. Ainsi, elle a considéré avoir respecté ses obligations à l'égard des instances et du salarié.

Par vote à main levée, les Elus se sont exprimés en majorité par l'abstention.

Information sur la note d'information relative au repos compensateur de remplacement. NOTE.

Le Président a lu la note d'information adressée aux salariés.

Les Elus ont rappelé la diffusion d'une première note en mai, et interpellé la Direction sur la possibilité de transfert des RCR, qui n'a pas été rappelée. La Direction a confirmé que ce n'était pas l'objet de cette communication, et le Président a relu la dernière note publiée. Il a rappelé l'objectif de pose progressive des RCR, facilité par l'extension du délai de pose jusqu'au 31/10/2026.

Point sur l'activité de la région IDF : gains & pertes de marchés

La Direction a annoncé que :

- aucun repreneur n'était identifié pour le client DIAC, dont les 6 salariés ont été reclassés
- 26 des 28 salariés présents sur les sites CORNING ont rejoint SAMSIC.

Information mensuelle – remise de documents

Heures supplémentaires et Heures payées non travaillées

	Nb Heures supplémentaires (HS)	Nb Heures Payées Non Travaillées (HPNT)
IDF Nord	2 743	392
Paris 20	1 834	1 241
Evènementiel	424	0
IDF Centre	2 374	402
CTIS	35	0
Coignières	3 104	776

Heures de sous-traitance

La Direction a confirmé que la liste des sous-traitants avait bien été présentée en 2026, et le serait de nouveau en 2027. Une Commission sous-traitance est également programmée pour fin 2026.

Réclamations individuelles et collectives

Le CSE a débattu en premier lieu de 2 questions ajoutées en début de séance :

« Nous avons les remontées de plusieurs salariés, toutes agences confondues, que la Direction refuse systématiquement les transferts des RCR et CET et les paiements des CET ».

La Direction et les Elus ont procédé à la lecture des articles portant sur le repos compensateur de remplacement de l'accord collectif du 14/11/2023. Ils ont débattu du caractère exceptionnel qui y est stipulé, et conclu à une divergence d'interprétations sur ce terme.

Les Elus ont exposé la situation inacceptable des salariés qui, de fait, ne peuvent ni poser, ni transférer leurs RCR. En outre, les paiements des CET leur sont systématiquement refusés. Ils en ont demandé les raisons et sollicité le réexamen des demandes de paiement des CET, ainsi que la validation des transferts de RCR, soulignant, à défaut, le risque que le cumul constaté en 2025 et 2026 ne se reproduise en 2027.

La Direction a expliqué les refus de transfert de RCR par des demandes non justifiées. Elle a rappelé les extensions de délai qu'elle a consenties afin que les salariés puissent poser leurs RCR, et les communications répétées à cet égard. Elle a également rappelé le principe selon lequel ces congés sont destinés à favoriser le repos, au fur et à mesure, non leur capitalisation.

En conclusion :

- La Direction et les Elus ont pris note de leur divergence d'interprétation concernant le caractère exceptionnel stipulé dans l'article visant les RCR.
Les Elus porteront leur requête à l'échelle nationale. La Direction remonte leurs commentaires à la Direction générale.
- Les salariés dont le paiement des CET a été refusé sont invités à renouveler leur demande : leur situation sera de nouveau examinée individuellement.

« Il nous a également été remonté, avec constat, que les CP supplémentaires des Agents de Maîtrise ont été supprimés. Nous aimerions avoir des explications ».

La Direction a expliqué que cette suppression concerne à 99% les salariés de MAYDAY repris par SAMSIC. Elle fait suite à une mise à jour du paramétrage du logiciel de paie, pour prendre en compte les CP d'ancienneté des Agents de Maîtrise à compter de la prise d'effet du statut, conformément à la convention collective.

Les Elus ont fait part de leur étonnement concernant cette mise à jour, qui vise pourtant une règle établie depuis plusieurs années. Ils ont demandé des explications. La Direction a assuré que les éventuelles anomalies seront corrigées si elles sont avérées.

« Point sur le montant à allouer aux chèques cadeaux pour l'année 2026 – Vote du CSE »

Le Secrétaire du CSE a présenté le budget des ASC disponible, compte tenu de l'effectif SAMSIC IDF. Il a recommandé la fixation d'une dotation de 80 € pour les temps pleins, et non modifiée pour les temps partiels.

Les Elus ont débattu des sommes disponibles pour fixer le montant des chèques cadeaux 2026, et des décisions prises jusqu'alors (gestion, accord NAO), et à venir (utilisation du transfert de l'excédent du budget AEP).

Par vote à main levée, les Elus ont accepté en majorité la proposition du Secrétaire du CSE.

« 1) Remise de mon matériel de travail d'élu du CSE

Malgré plusieurs demandes restées sans suite, je n'ai toujours pas pu récupérer le matériel nécessaire à l'exercice de mon mandat. Je demande que ce point soit examiné en séance afin que la remise du matériel intervienne lors de cette réunion ou, à défaut, qu'une date soit arrêtée et consignée au procès-verbal.

Le Secrétaire du CSE a annoncé que le matériel avait été remis à M. BELHOCINE le jour-même.

2) Gestion des chèques cadeaux et présentation des justificatifs

Je souhaite que le CSE soit informé et puisse débattre des éléments suivants :

- **Chèques cadeaux de fin d'année de 110 € : présentation des justificatifs concernant les 11 chèques indiqués comme ayant été remis à des salariés ne les ayant pas retirés, avec communication de la liste des bénéficiaires, des dates de**

remise, des numéros des chèques et des justificatifs attestant de leur remise effective.

Le Secrétaire du CSE a présenté les justificatifs des 17 chèques cadeaux.

- **Primes de naissance : présentation des justificatifs relatifs aux 10 primes de naissance de 50 €, en précisant les modalités d'attribution, les chèques utilisés et les pièces justificatives correspondantes.**

Le Secrétaire du CSE a confirmé que les primes de naissance sont adressées à réception des actes de naissance.

- **Départs à la retraite : présentation des montants attribués, du nombre et de la valeur des chèques utilisés ainsi que des justificatifs de remise.**

Le Secrétaire du CSE a présenté les justificatifs chèques correspondant aux 7 départs en retraite.

- **Retour de 375 chèques cadeaux de 10 € : explication de l'écart constaté entre le nombre de chèques retournés annoncé et le stock figurant dans les documents de passation, accompagnée des justificatifs correspondants.**

Le Secrétaire du CSE a exposé que 3 375 € étaient à distribuer en chèques cadeaux de 10€. Les Elus ont discuté de l'opportunité de ce point, puisque la présentation des comptes est destinée à justifier tous ces éléments.

- **Achat de fournitures de bureau : présentation de la facture, de la nature des fournitures achetées, des circonstances ayant conduit à l'utilisation de chèques cadeaux relevant du budget des activités sociales et culturelles (ASC) et du fondement de cette décision.**

Dans l'attente de récupérer des moyens de paiement, le Secrétaire du CSE a exposé avoir, en urgence, acheté des fournitures de bureau et remboursé un salarié concernant des tickets non valides, au moyen des chèques cadeaux. Le Secrétaire du CSE a présenté les justificatifs de ces dépenses.

- **Situation du stock : présentation d'un état détaillé du stock restant de chèques cadeaux à l'issue de l'ensemble de ces opérations, accompagné des justificatifs correspondants.**

Le Secrétaire du CSE a recensé 18 chèques cadeaux en stock, dont 1 doublon. Les Elus ont discuté des modalités de récupération des avoirs des chèques non utilisés au 30/09/26, et de l'agenda à prévoir pour la distribution de la commande 2026. La Direction a recommandé aux Elus de veiller à une distribution des chèques cadeaux au plus tard début décembre.

3) Proposition de dématérialisation des chèques cadeaux de fin d'année – débat et vote

Je souhaite soumettre au CSE une résolution visant à dématérialiser les chèques cadeaux de fin d'année à compter de la prochaine campagne de distribution.

Cette proposition a notamment pour objectifs :

De simplifier la distribution des chèques cadeaux aux salariés

De renforcer leur traçabilité et la sécurité des attributions

De limiter les risques de perte, d'oubli ou de non-remise

De faciliter le suivi administratif et la gestion du stock par le CSE

Je demande que cette proposition fasse l'objet d'un débat, puis d'un vote des membres du CSE »

Le Secrétaire du CSE, la Direction et certains Elus se sont exprimés en défaveur de cette initiative, compte tenu de sa complexité et de l'équipement numérique qu'il requiert. D'autres Elus ont soulevé que cette initiative est observée dans de nombreux CSE.

Par vote à main levée, les Elus ont refusé en majorité la dématérialisation des chèques cadeaux.